

## ENERGIE-FR: Programme 2021 à 2023

Formations et activités clés	
Formations courtes dans les domaines de la technique et enveloppe du bâtiment	Poursuite du programme actuel, à compléter avec nouvelles formations au besoin.
Passerelle «Techniques du bâtiment»	Poursuite de la formation.
CAS / Modules Analyse énergétique des bâtiments	Edition 2021 en Valais, édition 2022 à Fribourg. Suivi par module ou CAS complet.
CAS / Modules Gestion énergétique communale	Reprise de cette formation (en stand-by depuis 2015), accent sur enseignement modulaire: plusieurs formations courtes à la place d'une seule formation.
Conférences «Rénover son bâtiment» dans les communes du canton	Poursuite du programme. Accent sur la partie germanophone du canton.
Salon d'exposition Energissima	Participation aux éditions 2021 et 2022, activités selon budget alloué par le COPIL Energie-FR.
Extension Energie-FR en Suisse occidentale: Agenda énergie SO	Utilisation de l'Agenda comme plateforme de communication principale; développement/optimisation du site et des prestations.
Collaboration avec le CCRB	Coordination des activités avec le nouveau Centre de Compétence.
Autres/divers	Nouvelles activités en accord avec le COPIL Energie-FR.
Subventions pour les participants (personnes travaillant ou habitant dans le Canton)	
	<b>2021 à 2023</b>
CAS / modules Analyse énergétique des bâtiments, à Fribourg ou Sion (ou formation équivalente en allemand)	Subvention à 50%
CAS / modules Gestion énergétique communale, à Fribourg (ou formation équivalente en allemand)	Subvention à 50%
Formations courtes à Fribourg, organisées, coorganisées ou mandatées par Energie-FR	Subvention à 50%
Séances d'information et formations pour les communes fribourgeoises	Gratuit pour les participants, contribution/co-organisation par les communes
Passerelle «Techniques du bâtiment»	Conditions spéciales, selon flyer
Garanties de déficits	
CAS / modules Analyse énergétique des bâtiments, HEIA-FR	Maximum 10'000 CHF (uniquement pour les éditions à Fribourg)
CAS / modules Gestion énergétique communale, HEIA-FR	Maximum 20'000 CHF